

SEIGNOSSE

LA NOUVELLE

LETTER D'INFORMATION MUNICIPALE
DÉCEMBRE 2025 - FÉVRIER 2026

29

DOSSIER

ÉCONOMIE
LOCALE

P.6

LUTTE CONTRE
LE NÉMATODE DU PIN

VUE DE SEIGNOSSE



LES SEIGNOSSAIS

NAISSANCES

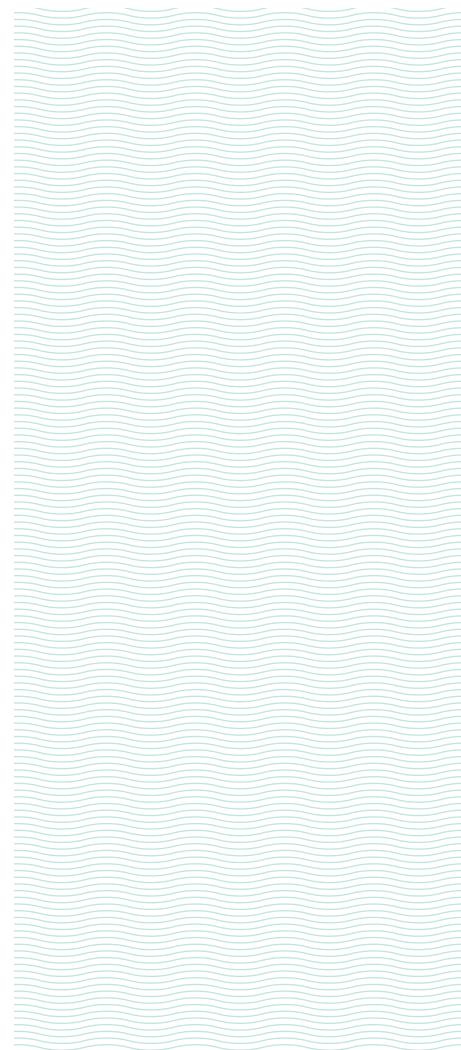
19/08/2025	MINEO JOUAVILLE Lila
19/08/2025	BRADLEY Sacha, Lou
18/09/2025	BRIEDA Désiré
27/09/2025	SZUMAN Ethan
13/10/2025	DOUTRIAUX DUMAS Ambroise, Arnaud, Marc
28/10/2025	LABADIE Margaux, Sophia, Thaïs

MARIAGES

06/09/2025	M. BARD Julien et Mme. SANDERSON Hannah
13/09/2025	M. CONSENTINO Pierre et Mme. MARTINEAU Camille
27/09/2025	M. EBOLI Laurent et Mme. PAILLAT Corinne
31/10/2025	M. FAUX Etienne et M. PARKER Christopher
18/10/2025	M. GUEROUÉ Paul et Mme. HARISCAIN Camille

DÉCÈS

23/08/2025	MAUREL François, Charles
25/08/2025	FROBERT Jean-Paul, André
02/09/2025	MÈGE Gustave, Charles, Emile
08/09/2025	SUDRE Marie, Françoise, Antoinette
16/09/2025	PILOQUET Gisèle, Andrée, Albertine
06/10/2025	LOISEAU Gérard, Pierre, André
11/10/2025	DUPOUY Philippe, Alain
12/10/2025	SALSAMENDI BENGOCHEA Jose, Martin
12/10/2025	FESCHOTTE Guy, Raymond, Marie
21/10/2025	MASSONDO Jean
01/11/2025	LE Huu, Hien



APRÈS LE CHOC, VIENDRA LE TEMPS DE LA RÉFLEXION ET DE LA REPLANTATION

Cher(e)s Seignossais(e)s,

C'est le cœur lourd que je m'adresse à vous aujourd'hui alors que le foyer de nématode du pin identifié sur notre commune au début du mois de novembre menace notre massif forestier. Par un arrêté en date du 15 novembre, les services de l'État ont décidé d'une coupe sanitaire dans un rayon de 500 mètres autour des arbres infestés afin d'endiguer la propagation de ce ver, qui peut s'avérer mortel pour les pins maritimes. Cette décision lourde de sens, mais rendue nécessaire par les circonstances, est un coup dur porté à l'ADN de notre commune, si attachée à ses forêts.

Depuis l'annonce de l'existence de cette épidémie, la municipalité, ses élus, ses agents sont à pied d'œuvre afin de communiquer au mieux sur les différentes mesures réglementaires en vigueur. Contenir la propagation du nématode du pin est devenu une priorité et nécessite la mobilisation de tous. Bien entendu, j'ai une pensée particulière pour les propriétaires forestiers, riverains, professionnels durement touchés par cette mesure. La solidarité communale se met en place et nous accompagnerons au mieux tous ceux qui solliciteront une aide.

Après le choc viendra nécessairement le temps de la réflexion et de la replantation de notre massif. La gestion de nos forêts et la menace que fait désormais peser sur cette dernière le nématode du pin nécessiteront une concertation élargie avec l'ensemble des acteurs de la filière et des habitants. La commune prendra toute sa part dans ces discussions.

Je vous souhaite à toutes et tous d'agréables fêtes de fin d'année.

Pierre Pecastaings
Maire de Seignosse

SOMMAIRE

2	VOTRE PAGE
3	ÉDITORIAL
4	RETOUR EN IMAGES
5	EN BREF
6-9	ENVIRONNEMENT : LUTTE CONTRE LE NÉMATODE DU PIN
10-11	ACTUALITÉS
12	SÉCURITÉ
13-19	DOSSIER : ÉCONOMIE LOCALE
20-21	AMÉNAGEMENT
22-23	VIE ASSOCIATIVE
24	MARCHÉ DE NOËL
25	SEIGNOSSE A DU TALENT
26	AGENDA

VU

À SEIGNOSSE



Session Culturelle #1 :oublier le bruit du frigo



Le MUR de Seignosse signé Rémy UNO



Le Forum des Asso'



Session Culturelle #3 : Le dilemme du hérisson



@Arrieta

Skate contest au Penon lors du Quiksilver Festival

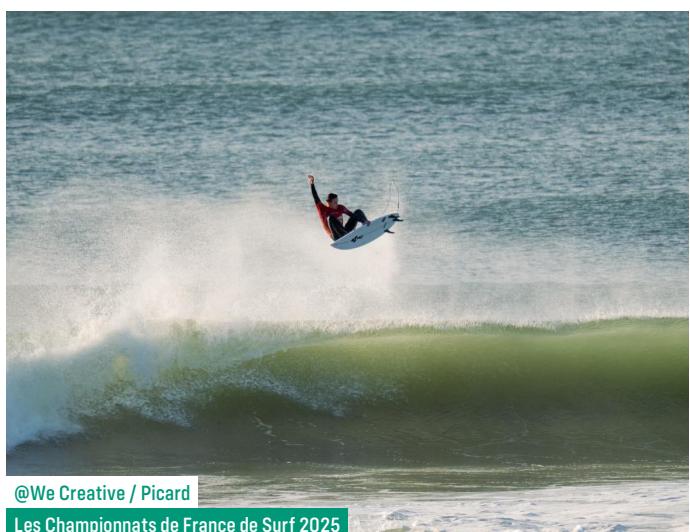


Session Culturelle #2 : Burn Out



@We Creative / Picard

Les Championnats de France de Surf 2025



@We Creative / Picard

Les Championnats de France de Surf 2025



@Rémi Bedora

Les associations locales présentes au Quiksilver Festival

EN BREF

Problème de distribution de courrier sur la commune

Nous vous informons que des lenteurs dans la distribution du courrier sur la commune peuvent être remarquées ces derniers temps. En cause, un fort absentéisme au sein des services postaux qui empêchent un service optimal.

N'hésitez pas à nous faire remonter toute problématique afin que nous mettions tout en œuvre avec les services de La Poste pour que cela revienne à la normale.



Distribution des colis de Noël pour les séniors

À l'approche des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre aux aînés un colis gourmand composé de produits locaux.

Remise des colis :

Samedi 13 décembre 2025, de 10h à 12h et de 14h à 16h, en mairie

Pour celles et ceux qui ne pourraient se déplacer ce jour-là, les colis pourront être retirés en mairie à partir du lundi 15 décembre pendant les horaires d'ouverture.

Pour les personnes dans l'impossibilité

de se déplacer, une livraison à domicile peut être organisée sur simple appel au CCAS : **05.58.49.89.83.**



Vœux 2026 de la Ville de Seignosse

La Ville de Seignosse a le plaisir de convier l'ensemble des habitants, des associations et des corps constitués à la cérémonie des vœux 2026.

lundi 12 janvier 2026

19h

Salle de réception, Seignosse

Merci d'indiquer votre présence par mail à mairie@seignosse.fr ou par téléphone au **05 58 49 89 89**

Le budget participatif n°5 est lancé

La ville de Seignosse lance la cinquième édition de son budget participatif, un dispositif qui permet à chaque habitant de proposer des projets concrets pour améliorer la commune et renforcer le lien social..

Qui peut participer ?

- Les Seignossais, résidents à l'année ou saisonniers
- Les associations et collectifs d'administrés
- Les jeunes de 8 à 17 ans intégrés dans une structure d'accueil seignossaise, accompagnés d'un adulte

Comment déposer votre projet ?

- En ligne : <https://participez.seignosse.fr>
- Papier : formulaire disponible à l'accueil de la mairie
- Par email : mairie@seignosse.fr

Chaque projet doit être local, accessible à tous, respecter l'environnement et répondre à l'intérêt général. Cette année, 40 000 € sont alloués pour financer les projets retenus.

Calendrier à retenir :

- Dépôt des projets : **1er novembre 2025 – 1er mars 2026**
 - Étude et validation : **mars 2026**
 - Vote des habitants : **1er avril – 30 juin 2026** (à partir de 6 ans)
- La commune assure la mise en œuvre technique des projets et garantit une information transparente tout au long du processus.
- Participez et contribuez concrètement à la vie de votre commune !





NÉMATODE DU PIN : SEIGNOSSE SE MOBILISE POUR PROTÉGER SA FORêt

Le 4 novembre 2025, le laboratoire national de référence de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) a confirmé la présence du nématode du pin sur la commune de Seignosse. Ce minuscule ver de moins d'un millimètre, classé « organisme de quarantaine prioritaire », provoque un dépérissement rapide des résineux.

Il ne présente aucun risque pour l'être humain, mais constitue une menace majeure pour la forêt landaise, pilier écologique, paysager et économique de notre territoire. Le parasite est transmis par un insecte coléoptère, le Monochamus, fréquent dans les zones forestières.



LES MESURES EN VIGUEUR

Dès la confirmation du foyer, le Préfet de Région a réuni le 4 novembre les élus locaux, les services de l'État, la filière forêt-bois et les associations d'élus afin de coordonner un plan d'action rapide. Un protocole européen recommande en effet des mesures strictes destinées à éviter toute dissémination.

Un arrêté préfectoral pris

le 15 novembre délimite deux zones :

1. La zone infestée (rayon 500 m)

- Tous les résineux sensibles doivent être coupés d'ici le 31 décembre 2025.
- 61 hectares et plusieurs dizaines de propriétaires sont concernés.
- Les bois seront triés en trois catégories : contaminés et identifiés (broyage et destruction), asymptomatiques (valorisation sécurisée).
- Tous les rémanents devront être broyés.

Les propriétaires réunis le 20 novembre par les services de l'État recevront une notification individuelle et participeront à la planification des travaux.

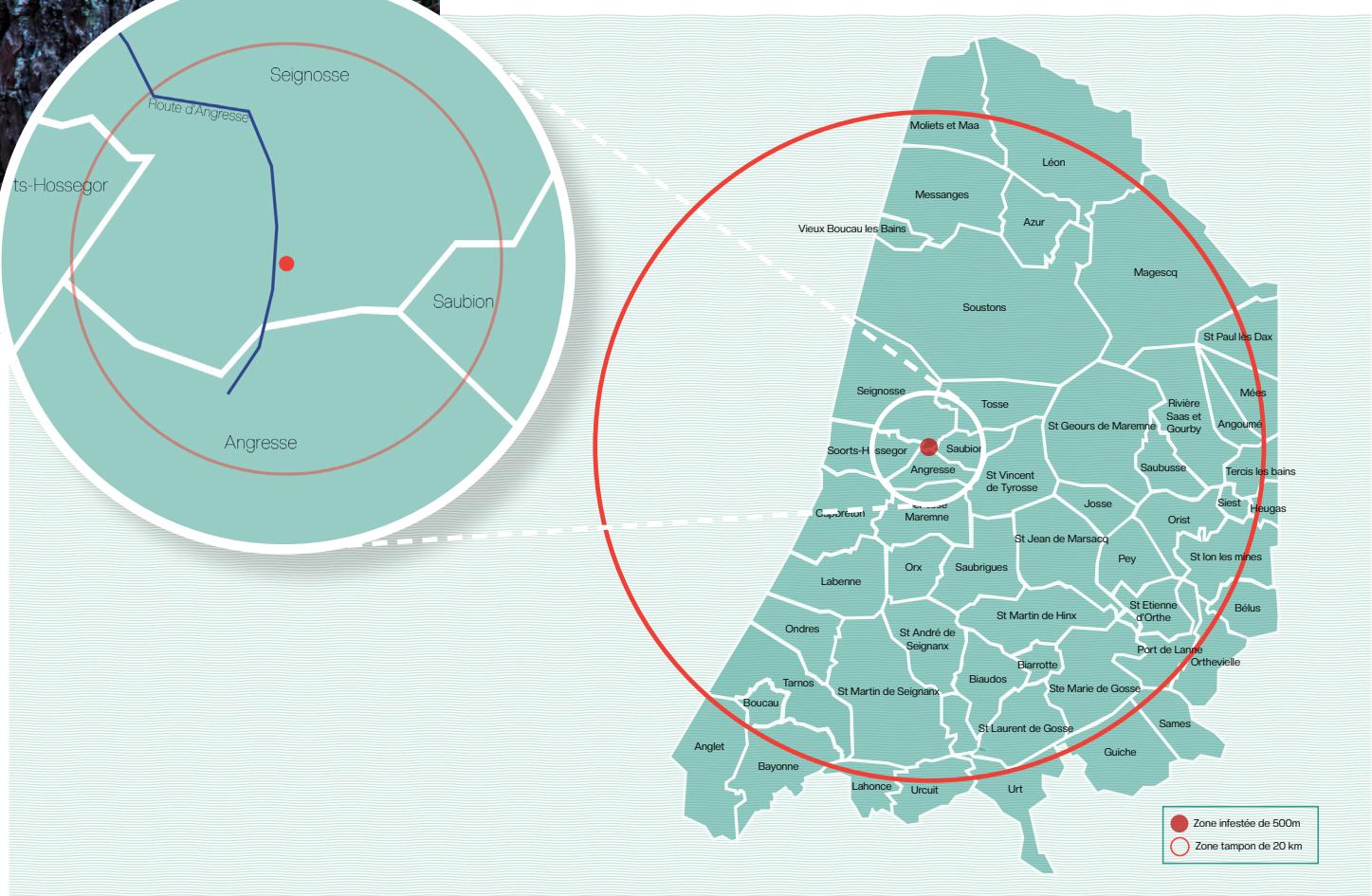
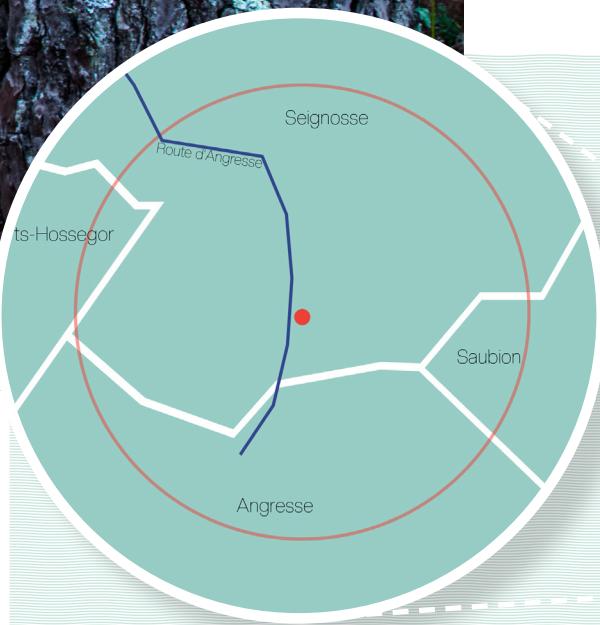
2. La zone tampon (rayon 20 km, 42 communes landaises, 10 des Pyrénées Atlantiques)

L'objectif de cette zone tampon est de surveiller et supprimer toute source de propagation secondaire

- Identification, abattage ou broyage des résineux morts, dépréssants ou endommagés après inspection sanitaire.

Les modalités d'application selon la période sont les suivantes :

- Période froide (du 1^{er} novembre au 31 mars) : abattage + transport sécurisé vers un établissement agréé.
- Période chaude (du 1^{er} avril au 31 octobre) : broyage sur place puis évacuation.
- Des prospections aériennes complètent les inspections au sol.



TRAVAUX FORESTIERS ET ENTRETIEN DES JARDINS : UN ENCADREMENT EXCEPTIONNEL

La présence du nématode impose un régime strict sur les activités sylvicoles et l'entretien de vos jardins :

- **Période froide (du 1^{er} novembre au 31 mars) :** autorisation préalable de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), délivrée uniquement après inspection officielle et engagement de traçabilité.
- **Période chaude (du 1^{er} avril au 31 octobre) :** interdiction totale d'exploitation des résineux.
- Les travaux de mise en sécurité restent possibles, mais nécessitent de laisser le bois sur place. Un signalement en mairie

doit nous être fait dans les plus brefs délais afin d'alerter la DRAAF.

ÉVACUATION DES DÉCHETS VERTS :

Le SITCOM a mis en place un protocole de traitement des déchets verts sur l'ensemble de ses déchetteries.

Les résineux et végétaux sensibles doivent être obligatoirement séparés des autres végétaux et déposés dans une loge béton isolée, sous contrôle de l'agent d'accueil. Cette obligation de tri s'applique aux végétaux suivants :

- Résineux (pins principalement, mais aussi sapins/épicéas si présents dans les dépôts)
- Branches, troncs, écorces, souches
- Bois potentiellement infesté
- Déchets verts classiques lorsqu'ils sont mélangés ou suspects.

Suivez l'actualité de vos déchetteries

(réouverture, protocole, etc) sur www.sitcom40.fr

CIRCULATION DES VÉGÉTAUX : DES RÈGLES STRICTES

Les règles de circulation ont été établies comme suit :

- De l'extérieur de la zone tampon vers l'intérieur : autorisée.
- Sortie de la zone tampon : interdite pour les résineux, bois et écorces sensibles, sauf :
 - bois transformés (lambris, parquet, granulés)
 - bois traités NIMP15
- Transit sans rupture de charge sur les grands axes

Des contrôles sont effectués par les forces de l'ordre.



UNE VIGILANCE COLLECTIVE INDISPENSABLE

Habitants, entreprises, forestiers, collectivités : chacun peut contribuer à la détection précoce. Un résineux mort ou en dépérissement rapide doit être signalé immédiatement :

mairie@seignosse.fr

Objet : « SUSPICION NÉMATODE DU PIN »



FAQ - nématode du pin :



Toutes les infos sont disponibles sur notre site internet

www.seignosse.fr

LES ÉTAPES DE LA MOBILISATION

- **3 novembre** : Retour des analyses annuelles qui révèlent la présence du nématode à Seignosse.
- **4 novembre** : Rencontre avec la Préfecture de Région et prise du premier arrêté préfectoral ;
- **5 novembre** : Rencontre avec la Préfecture des Landes et diffusion des informations aux habitants par voie digitale ;
- **6 novembre** : Conférence de presse avec la DRAAF sur le lieu du foyer ;
- **7 novembre** : Réunion d'information avec le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest ;
- **Les 8, 9, 10, 11 novembre** : Distribution en boîtes aux lettres d'un flyer explicatif sur le nématode du pin ;
- **14 novembre** : Rencontre avec la Préfecture de Région et prise du second ;
- **15 novembre** : Diffusion de l'information sur le site de la commune et les réseaux sociaux ;
- **17 novembre** : Conférence de presse par le Préfet des Landes suite à la prise du 2nd arrêté préfectoral
- **20 novembre** : Réunion d'information avec la DRAAF à destination des riverains et forestiers concernés par la coupe sanitaire (rayon de 500 mètres autour du foyer)
- **24 novembre** : Réunion de l'association des communes forestières pour informer l'ensemble des communes de la zone tampon des mesures en vigueur.

NÉMATODE DU PIN : DÉMÉLONS LE VRAI DU FAUX



On a lu : La ville est au courant depuis début octobre et aucune mesure n'a été prise avant, pourquoi ?

Dans les faits : La ville de Seignosse a été notifiée de la présence du nématode du pin sur son territoire le 4 novembre dernier. Les analyses qui ont permis de l'identifier ont en effet été réalisée le 3 octobre. L'expertise, et la contre-expertise réalisée par le laboratoire de l'ANSES ont donc duré un mois avant l'annonce officielle réalisée par les services de l'État.

On a lu : Va-t-il y avoir de nouveaux lotissements sur les terrains concernés par la coupe sanitaire (rayon de 500 mètres autour du foyer) ?

Dans les faits : Aucune construction n'est prévue et les parcelles concernées par la coupe sanitaire (rayon de 500 mètres autour du foyer) ne deviendront pas constructibles.

On a lu : des champs de panneaux photovoltaïques vont être installé à la place de la forêt ?

Dans les faits : Aucun projet d'installation de panneaux photovoltaïques n'est envisagé.

On a lu : le nématode... c'est un criquet ?

Dans les faits : Le nématode est un ver de moins d'un millimètre. Son vecteur est un coléoptère de type Monochamus (mais tous les coléoptères ne sont pas porteurs du nématode !)

EN BREF

LISTES ÉLECTORALES, BUREAUX, PROCURATIONS : GUIDE PRATIQUE POUR VOTER

Qui peut s'inscrire sur les listes ?

Pour demander à être inscrit sur la liste électorale de la commune, deuez :

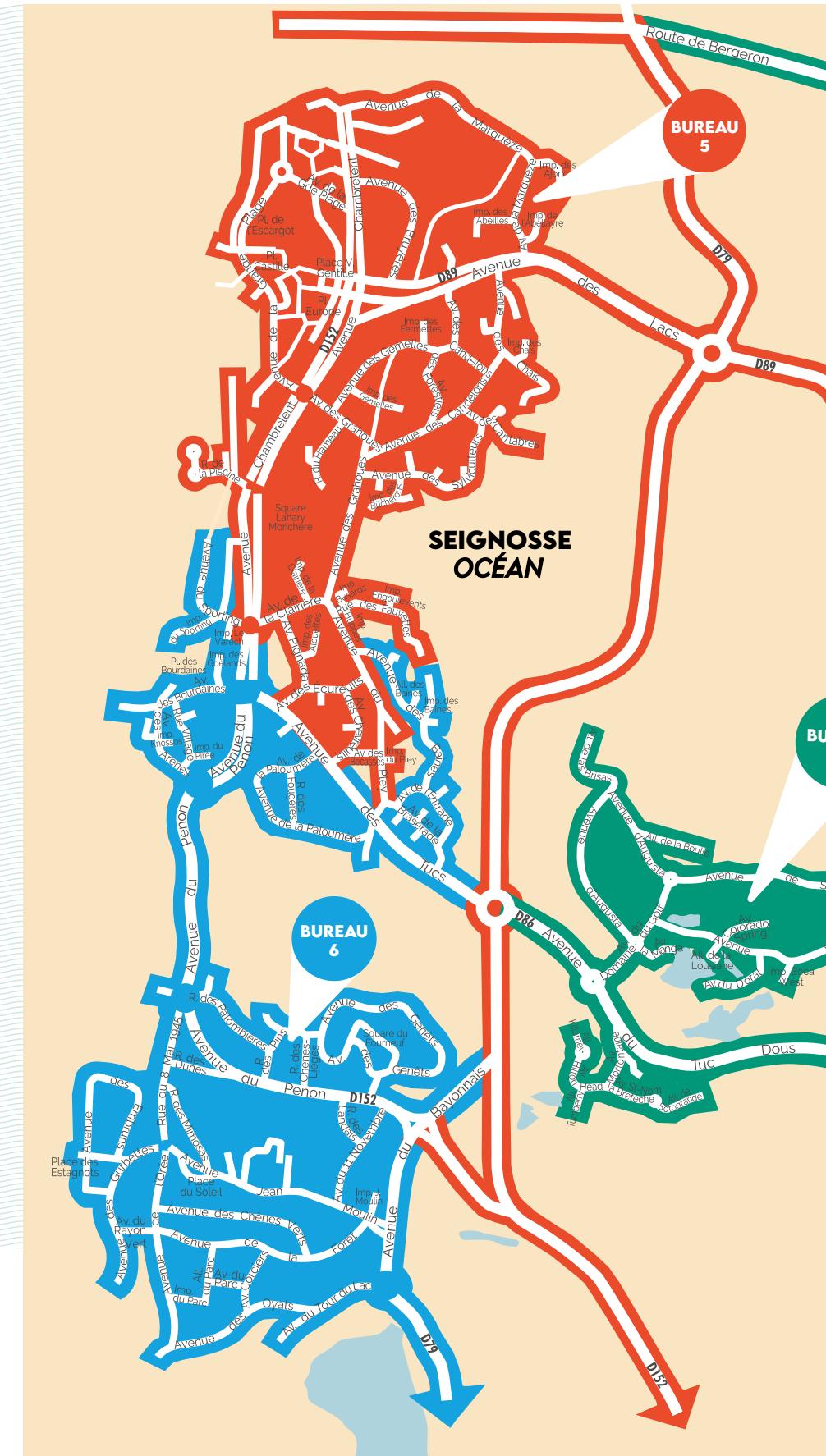
- Soit y habiter ou y résider (justificatif de moins de 3 mois à fournir),
- Soit être un de ses contribuables ,
- Soit être le gérant ou l'associé d'une entreprise située dans cette commune

Pour retrouver tous les justificatifs nécessaires et valides, nous vous invitons à vous connecter sur la page <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1965>

Évolution des bureaux de vote à Seignosse

Afin de se conformer aux nouvelles directives préfectorales limitant à 1000 électeurs maximum par bureau de vote, la commune de Seignosse a procédé à une réorganisation complète de ses bureaux en vue des prochaines élections. Désormais, la commune comptera six bureaux de vote répartis comme suit :

- Trois bureaux installés à la salle de réception Maurice Ravailhe,
- Un bureau à la salle Vidal,
- Deux bureaux au centre de loisirs.



Cette nouvelle configuration vise à améliorer les conditions d'accueil des électeurs, à fluidifier les opérations de vote et à garantir un déroulement optimal du scrutin. À noter : chaque électeur recevra dans les jours précédant l'élection une nouvelle carte électorale précisant son bureau de rattachement. Il est important de la consul-

ter attentivement avant le jour du vote afin de vous présenter dans le bon lieu. La carte ci-contre présente la découpe actualisée des bureaux de vote par secteur géographique.



Vote par procuration

Vous allez être absent le jour du vote ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de

voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

Vous pouvez faire une procuration de plusieurs façons :

- En remplissant le formulaire en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr (puis en allant à la police nationale ou à la gendarmerie)

- En remplissant le formulaire à imprimer **CERFA N° 14952*03** (puis aller à la police nationale ou à la gendarmerie)

- En remplissant le formulaire disponible à la police nationale ou la gendarmerie.



SÉCURITÉ

VÉLOS & TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : ROULER EN SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

La mobilité douce est au cœur des réflexions urbaines, et les vélos à assistance électrique (VAE) et trottinettes électriques, aussi appelés Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) sont devenus des alternatives de choix pour les déplacements quotidiens. Toutefois, leur usage doit rester sécurisé et responsable : connaître les règles, adopter les bons équipements et anticiper les situations à risque, c'est garantir une cohabitation sereine pour tous les usagers de la route.



Sécurité à vélo : les indispensables

Qu'il soit classique ou à assistance électrique (VAE), ce moyen de transport pratique et écologique s'intègre pleinement dans les mobilités douces de la commune. Un VAE est juridiquement assimilé à un vélo traditionnel : sa puissance ne dépasse pas 250 W et l'assistance s'interrompt au-delà de 25 km/h. En revanche, un modèle débridé ou plus puissant est considéré comme un cyclomoteur et est soumis à des règles spécifiques.

En circulation, privilégiez les pistes cyclables. En ville, restez attentif aux portières qui s'ouvrent, aux piétons qui traversent entre deux voitures et évitez

les zigzags entre les files. Gardez toujours une distance d'au moins un mètre avec les autres usagers et **ne pas utiliser un casque audio** ou des écouteurs : vos oreilles sont vos meilleurs alliés pour anticiper le danger.

INFRACTIONS FRÉQUENTES À CONNAÎTRE POUR LES VAE ET EDPM

Défaut d'éclairage (11 €), usage du téléphone ou écouteurs (135 €), circulation sur trottoir en agglomération (135 €), non-respect du feu rouge et du stop (135 €), dépassement non signalé (135 €), circulation à plus de deux de front (35 €), alcool au volant (135 €), etc.



« ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES VS CONSEILLÉS »

Obligatoires : gilet rétroréfléchissant (hors agglomération), feux avant/arrière, catadioptries, avertisseur sonore, freins, casque < 12 ans.

Conseillés : casque homologué pour tous, gants, vêtements réfléchissants, rétroviseur, système d'alarme ou suivi GPS.



Trottinettes électriques : un cadre précis, pour une conduite en toute sécurité

Pratique, silencieuse et rapide, la trottinette électrique séduit de plus en plus d'usagers. Son utilisation est autorisée à partir de 14 ans, et une assurance responsabilité civile est obligatoire. La vitesse est limitée à 25 km/h sur la voie publique — au-delà, l'engin est considéré comme débridé et donc interdit.

En circulation, portez un casque et équipez-vous de dispositifs réfléchissants pour être bien visible. Roulez uniquement sur les pistes cyclables ou, à défaut, sur les routes limitées à 50 km/h maximum.

Pour la sécurité de tous, il est interdit de circuler sur les trottoirs, d'utiliser son téléphone, d'écouter de la musique avec des écouteurs, ou de transporter un passager.

Adopter une pratique responsable, c'est non seulement respecter la réglementation, mais aussi contribuer à une mobilité plus sûre pour tous. En étant visible, prévoyant dans notre comportement et conscient des risques, chaque usager participe à un partage de l'espace public harmonieux et serein.

Économie locale

alimentation, bien-être, décoration, habillement, loisirs... Accessoires,

CONNAISSEZ-VOUS LES ARTISANS ET COMMERCES DE SEIGNOSSE ?

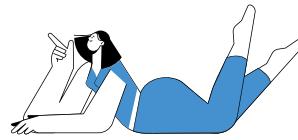
La commune de Seignosse dispose d'un tissu économique local riche et diversifié, regroupant artisans, commerçants et producteurs. Ce dossier présente une sélection non exhaustive des acteurs locaux et de leurs savoir-faire, permettant de mieux connaître les services et activités disponibles sur le territoire. De la gastronomie aux loisirs, de la décoration aux bijoux, chaque commerce contribue au dynamisme de la ville et à la qualité de vie de ses habitants. Ces acteurs locaux jouent un rôle essentiel dans la valorisation des métiers artisanaux et le maintien d'une économie de proximité vivante et accessible à tous.

L'ÉCONOMIE LOCALE, UN TISSU RICHE ET VIVANT

L'économie locale de Seignosse s'appuie sur un tissu diversifié, mêlant commerces de proximité, artisans, professions de service et entreprises ancrées dans la vie du territoire. Ce dossier met en lumière plusieurs acteurs locaux issus de secteurs variés — bien-être, bijoux et accessoires, habillement, alimentation, décoration et loisirs — autant de domaines qui illustrent la richesse, l'innovation et la créativité du commerce seignossais. Cette sélection n'a pas vocation à être exhaustive : elle vise avant tout à faire découvrir ou redécouvrir celles et ceux qui participent, chaque jour, à la vitalité économique et au dynamisme de la commune. Ensemble, ces femmes et ces hommes contribuent à façonner une économie de proximité, fondée sur la qualité, le lien et l'attachement au territoire.

LE CIRCUIT COURT : UN ENGAGEMENT DURABLE ET LOCAL

Soutenir les producteurs, artisans et commerçants de Seignosse, c'est aussi choisir un mode de consommation responsable. Le circuit court favorise les échanges directs entre habitants et acteurs économiques locaux, réduisant ainsi les intermédiaires, les déplacements et l'empreinte carbone. Au-delà de l'aspect écologique, il contribue à faire vivre l'économie du territoire, à maintenir des emplois de proximité et à préserver les savoir-faire. En privilégiant les commerces, marchés et artisans locaux, chacun participe à une dynamique vertueuse, au service d'un développement durable et solidaire.



BIEN-ÊTRE

À Seignosse, le bien-être s'invite au cœur du quotidien. Les professionnels du secteur contribuent à la qualité de vie locale en proposant des soins, des moments de détente et un accompagnement personnalisé, toujours guidés par l'écoute et le savoir-faire.

LAËTITIA CASSANT - HAPPY BODY SOINS ET MASSAGES

12, avenue de Laubian, Zone Laubian,
40510 Seignosse
www.laetitiacassant.com
06 13 80 79 57

L'INSTANT BEAUTÉ INSTITUT DE BEAUTÉ

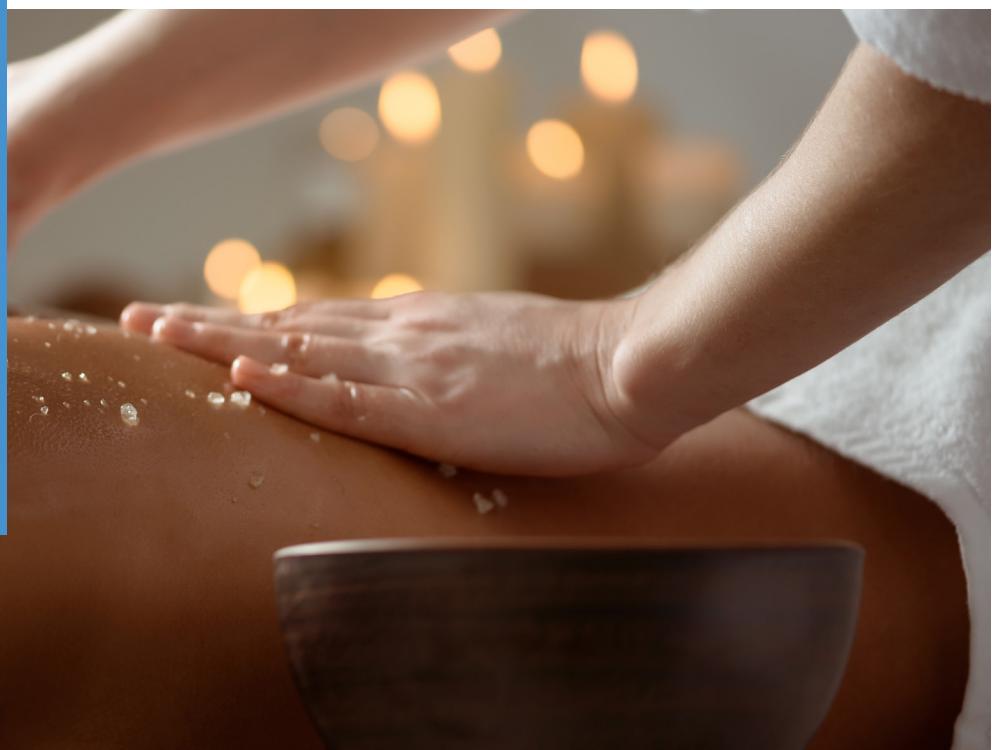
1668, avenue Charles de Gaulle, 40510
Seignosse
www.planity.com/linstant-beaute-40510-seignosse
05 58 49 85 40

CASAZEN INSTITUT DE MASSAGES

433, chemin de Lamure, 40510 Seignosse
<https://casazen.simplybook.it/>
06 13 09 01 83

MACHA BEAUTÉ SOINS ET MASSAGES

Seignosse, le Penon
06 09 72 97 76
Instagram : @macha_beauté





BIJOUX, ACCESOIRES ET HABILLEMENT

Entre créativité et élégance, les acteurs de cette filière valorisent le goût du beau et le sens du détail. Leur engagement à proposer des pièces uniques ou des collections choisies participe à la richesse et à l'identité commerciale de Seignosse.

ALL-IN WETSUIT REPAIR

ATELIER DE RÉPARATION DE
COMBINAISONS
DE SURF

www.all-in-wetsuit-repair.com

ANONYM APPAREL

VÊTEMENTS EN COTON PIMA ET
LAINE D'ALPAGA

www.anonymapparel.com

ESPRIT DES ÎLES

BIJOUX, ACCESOIRES ET
DÉCORATIONS DES ÎLES

www.espritdesiles.com

LA PETITE TRIBU FABRICATION ARTISANALE DE BIJOUX

www.lapetitetribu-bijoux.com

Instagram : @lapetitetribubijoux

MAISON GÔNES ACHAT/VENTE DE VÊTEMENTS D'OCCASION FEMME & ENFANT + CAFÉ

14, route de Saubion, Zone Larrigan,
40510 Seignosse

06 30 07 98 35

Instagram : @maison_gones

MAISON JOSEPH FABRICATION ARTISANALE DE BIJOUX

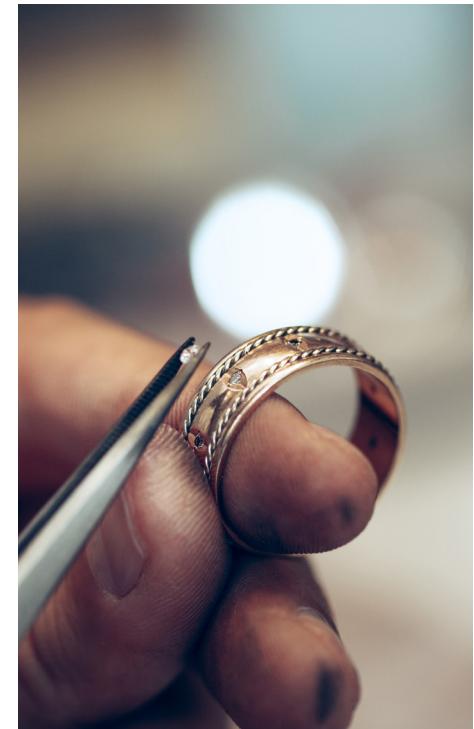
www.maison-joseph.com

Instagram : @maisonjoseph

MOKEN VISION MARQUE DE LUNETTE FRANÇAISE QUI PROPOSE UNE ALTERNATIVE ÉCO-RESPONSABLE

www.mokenvision.com

Instagram : @moken_organic_eyewear



SPIRITED MINDED VÊTEMENTS DE SPORT

www.spiritedminded.fr

Instagram : @spiritedminded

TOWN AND COUNTRY SURFWEAR

www.tcsurf.eu

Instagram :

@townandcountrysurfdesigns



LARRIGAN —

UNE ZONE TOURNÉE VERS LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Située au cœur du territoire seignossais, la zone d'activités de Larrigan s'impose comme un pôle essentiel pour la vie économique locale. Longtemps gérée par la communauté de communes MACS, elle est désormais revenue dans le giron communal, marquant une nouvelle étape dans sa gestion et son développement. Historiquement structurée autour d'entreprises artisa-

nales et de commerces de proximité, Larrigan s'est progressivement affirmée comme un espace d'activités à taille humaine, au service des besoins quotidiens des habitants.

Au-delà de son rôle économique, la zone de Larrigan s'inscrit pleinement dans une logique de circuit court et de valorisation des savoir-faire locaux. En favorisant l'installation d'artisans, de producteurs et de commerces

engagés, elle encourage la consommation responsable et le maintien d'échanges directs entre habitants et professionnels. Ce modèle de développement, à la fois pragmatique et durable, renforce la cohésion du territoire et participe à une économie locale plus vertueuse, centrée sur la qualité, la proximité et la confiance.



ALIMENTAIRE

Véritables ambassadeurs du goût et du terroir, les professionnels de l'alimentaire font vivre la convivialité seignossaise à travers leurs produits et leur savoir-faire. Ils participent aussi à l'animation du territoire, des marchés de plein air aux événements gourmands.

BMC TRAITEUR PIZZERIA / TRAITEUR ÉVÈNEMENTIEL

7, rue du commerce, résidence du centre,
40510 Seignosse
09 77 78 58 87
Instagram : @pizzeria_traiteur_bmc

BOUCHERIE DE LA FORÊT BOUCHERIE, ÉPICERIE FINE ET PRODUITS LOCAUX

998, avenue Charles de Gaulle,
40510 Seignosse
www.boucheriedelaforet.fr
05 58 55 10 73

CAFÉ GRAINES

BOULANGERIE, CHOCOLATERIE,
PÂTISSERIE, ÉPICERIE ET GLACIER
1991, avenue Charles de Gaulle,
40510 Seignosse
www.cafegraines.fr
05 58 49 30 02
Instagram : @cafegraines

CHEZ FLO PRIMEUR

FRUITS ET LÉGUMES, CORBEILLES
DE FRUITS ET BOUQUET DE
LÉGUMES, PLANCHES APÉRITIVES,
ÉPICERIE FINE ET PRODUITS
RÉGIONAUX

966, avenue Charles de Gaulle,
40510 Seignosse
06 71 67 24 91
Instagram : @chez_flo_primeur



CŒUR DE BOUCHERS

BOUCHERIE, CHARCUTERIE,
TRAITEUR, ÉPICERIE FINE DE
PRODUITS LOCAUX

7, rue du commerce, résidence du centre,
40510 Seignosse
05 58 49 25 39
Instagram : @coeurdebouchers

FROMAGES ET HORIZONS

BEURRE, CRÈME, ŒUFS, FROMAGES
ET PLATEAUX ÉVÈNEMENTIELS
POUR TOUTES OCCASIONS

1798, avenue Charles de Gaulle,
40510 Seignosse
05 58 97 20 60
Instagram : @fromages_et_horizons

HORYZON

TRAITEUR ÉVÈNEMENTIEL

4, rue du Maresc, 40510 Seignosse
www.horyzon-chef.com
06 88 54 02 74
Instagram : @horyzon_chefs

HUGO TRAITEUR

ALIMENTATION ET TRAITEUR
ÉVÈNEMENTIEL

998, avenue Charles de Gaulle,
40510 Seignosse
www.hugoseignosse.fr
06 17 53 20 14

LA VIE EN BISCUIT

PÂTISSIÈRE ÉVÈNEMENTIELLE

lavieenbiscuit@gmail.com
Instagram : @lavieenbiscuit

PAINS ET GOURMANDISES

ARTISAN BOULANGER/PÂTISSIER

2, place Victor Gentille, 40510 Seignosse

RONDE DES PAINS

ARTISAN BOULANGER/PÂTISSIER

998, avenue Charles de Gaulle,
40510 Seignosse
Instagram : @patisseriebcasano



ROOKYTO

ARTISAN CHOCOLATIER

683, avenue de Larrigan, zone Larrigan,
40510 Seignosse
www.rookyto.fr
Instagram : @rookyto_chocolate

SPAR

ÉPICERIE, SUPERETTE

4, place de la Vigie, 40510 Seignosse

VIVAL BY CASINO

ÉPICERIE, SUPERETTE

1551, avenue Charles de Gaulle,
40510 Seignosse
05 58 72 84 48
Instagram : @vivalseignosse

VIVÈNA & NÒSTABIO

BISCUITERIE ARTISANALE BIO

<https://biscuiterie-vivena.fr/>
Retrouvez les biscuits en vente au Vival



LAUBIAN –

UNE ZONE D'IMPLANTATION ARTISANALE SOUS GESTION INTERCOMMUNALE

La zone d'activités de Laubian s'est développée comme un pôle d'implantation mixte, où l'artisanat et des activités de services se sont progressivement installés. Son aménagement et sa gestion relèvent de la compétence intercommunale (MACS), ce qui signifie que la planification, la commercialisation des parcelles, ainsi que certaines modalités financières et de gestion courante sont traitées au niveau communautaire.

Laubian accueille aujourd'hui des artisans, des services de mobilité et des entreprises de proximité. La zone joue un rôle crucial : elle permet de répondre à des demandes d'implantation artisanale et tertiaire.



DÉCORATION & LOISIRS

Qu'il s'agisse d'embellir un intérieur ou de partager un moment de créativité, les commerces et ateliers de ce secteur cultivent l'art de vivre à la seignossaise. Ils nourrissent la curiosité, favorisent la rencontre et renforcent le dynamisme local à travers la culture et le loisir.

CUEILLETTE

FLEURISTE ÉCO-RESPONSABLE

14, route de Saubion, Zone Larrigan,
40510 Seignosse

06 17 17 90 97

Instagram : @cueillette_fleuriste

ENCRES MARINE

STUDIO CRÉATIF, SÉRIGRAPHIE,
ILLUSTRATION SUR MESURE

5 rue Léon Gambetta, 40510 Seignosse
Instagram : @encres_marine

L'ÂME DE FORGE

ARTISAN FORGERON COUTELIER
www.lamedeforge.com

06 11 11 14 08

Instagram : @lamedeforge40

FONDS LABÉGORRE

UN ESPACE MUSÉAL CONSACRÉ AU
PEINTRE SERGE LABÉGORRE
DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES
PROPOSÉES PAR LA GALERIE D'ART
2, impasse de la Lande, Zone Laubian,
40510 Seignosse
www.fondslabegorre.com

06 45 34 94 89

Instagram : @labegorre

L'ÉCUREUIL BLEU

LIBRAIRIE, JOUETS ET LOISIRS

1991, avenue Charles de Gaulle,

40510 Seignosse

05 40 77 11 04

Instagram : @l.ecureuil.bleu

LE NID – CONCEPT STORE

DÉCORATIONS, DESIGNS ET

CONCEPT STORE INSPIRÉS DES

LANDES

12, route de Saubion, Zone Larrigan,
40510 Seignosse

Instagram : @lenidseignosse



LÉO BROCK

BROCANTEUSE

12, route de Saubion, Zone Larrigan,
40510 Seignosse
06 87 96 66 59
Instagram : @leobrock40

MINDUS

CRÉATION ARTISTIQUE :

SCULPTURE, MOBILIER ET PEINTURE
683, avenue de Larrigan, Zone Larrigan,
40510 Seignosse
www.mindus.fr
05 58 43 02 06
Instagram : @mindusfrance

MUSIC CORNER

DISQUAIRE ET CONCEPT STORE
DÉDIÉ À LA VENTE ET LA
RÉPARATION D'INSTRUMENTS DE
MUSIQUE

12, route de Saubion, Zone Larrigan,
40510 Seignosse
05 58 43 87 34
Instagram : @musiccorner_seignosse

PANTAI PANTAI

MAILLOTS DE BAIN ET VÊTEMENT
ÉCORESPONSABLES POUR FEMMES
ET ENFANTS

12, route de Saubion, Zone Larrigan,
40510 Seignosse
www.pantai-pantai.com
Instagram : @pantai_pantai_

PIGNADA

DÉCORATIONS DE MAISON
ET HABILLEMENT : AFFICHES
LANDAISES, TEE-SHIRT ET SWEATS,
BOUGIES, COUSSINS...

12, route de Saubion, Zone Larrigan,
40510 Seignosse
www.boutiquepignada.com
06 70 65 21 30

RÉMI BERTOCHE

GALERIE D'ART, VENTE DE
TABLEAUX, TOILES ET TRPTYQUES
3, porte de Laubian, Zone Laubian,
40510 Seignosse
www.bertoche.com
05 58 72 16 31
Instagram : @remibertoche

SEPP JEUX

CRÉATEUR, ÉDITEUR, FABRICANT
DE JEUX ÉDUCATIFS POUR LES
ENFANTS
<https://sepp-jeux.fr>

RETRouvez tous vos commerces sur INTRAMUROS

L'application Intramuros, disponible gratuitement sur smartphone et tablette, vous permet d'accéder à l'annuaire complet des commerces et artisans de Seignosse. En quelques clics, découvrez les coordonnées, horaires, activités et actualités de vos commerces de proximité.

Vous êtes commerçant ou artisan et vous n'apparez pas encore dans l'annuaire ?

Il est possible de vous inscrire ou de mettre à jour vos informations en ligne via le site de la commune :



Un moyen simple et rapide de gagner en visibilité et de rejoindre le réseau économique local !

AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENTS ET PROJETS EN COURS SUR LA COMMUNE

À Seignosse, les chantiers se poursuivent dans un esprit de cohérence et de durabilité. Du Bourg à l'Océan, la commune poursuit la modernisation de ses équipements et de ses espaces publics, au service des habitants et d'un cadre de vie toujours plus harmonieux.



PADEL – LA LEVÉE DES DERNIÈRES RÉSERVES EST INTERVENUE

Livré le 1^{er} octobre 2025, le nouveau terrain de padel vient enrichir l'offre sportive de la commune. La levée des dernières réserves sont intervenues fin octobre, avant la mise en service définitive par le Tennis Club de Seignosse après conventionnement avec la ville. Ce nouvel équipement, très attendu, vient diversifier les pratiques sportives et renforcer l'attractivité du complexe existant.

ÉTANG BLANC – UN PROJET ENTRE NATURE ET PATRIMOINE

Les travaux d'aménagement des berges de l'Étang Blanc avancent et devraient s'achever d'ici la fin d'année. Porté par le syndicat mixte Géolandes, le projet concilie mise en valeur du site et préservation écologique.

Il comprend la désimperméabilisation de la voirie, la réorganisation des stationnements, la création de platelages pédagogiques et la rénovation du ponton handi-pêche. Une cabane d'observation,

inspirée des palombières traditionnelles, offrira un point de vue inédit sur le plan d'eau.

L'ÉCOLE DES DEUX ÉTANGS – CONSTRUIRE L'AVENIR

Le chantier de rénovation et d'agrandissement de l'école des 2 étangs se poursuit conformément au calendrier établi. Après le bouquet de la charpente en février 2025, les travaux d'extension avancent et devraient s'achever entre février et avril 2026.



Cette première étape permettra d'accueillir les élèves dans les nouveaux bâtiments afin de libérer les locaux existants pour la phase suivante, dédiée à la rénovation de l'école actuelle.

Conçue comme un projet pilote en matière de développement durable, la nouvelle école intègre des bâtiments sobres en énergie, des panneaux photovoltaïques en toiture, des matériaux durables et des aménagements paysagers favorisant la biodiversité. Les accès piétons et cyclables sécurisés encourageront également la mobilité douce autour du site.



MICRO-CRÈCHE – UN NOUVEL ÉQUIPEMENT PETITE ENFANCE

La commune poursuit son engagement en faveur de la petite enfance avec la restructuration de la micro-crèche "les rayons de soleil", en une véritable crèche. Les consultations d'entreprises se tiendront sur la fin de l'année 2025, pour

un lancement des travaux prévu au début de l'année 2026. Ce nouvel équipement complétera l'offre d'accueil des tout-petits sur le territoire.

AVENUE JEAN MOULIN – LA REQUALIFICATION SE POURSUIT

Une nouvelle phase de travaux a repris début novembre sur le secteur Jean Moulin / Estagnots. Cette étape porte sur la reprise des revêtements de voirie, la création de continuités piétons/cycles et la mise en œuvre d'aménagements paysagers. Les travaux ont démarré sur le parking des Estagnots et se poursuivront le long de l'avenue Jean Moulin. L'objectif : améliorer la circulation, sécuriser les déplacements doux et valoriser l'entrée du quartier Océan. La fin des travaux est prévue pour février 2026, marquant la dernière étape d'un chantier d'envergure qui redessine un axe structurant du littoral seignossais.

AVENUE LENGUILHEM – UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BOURG

Sur le secteur Bourg, les travaux d'aménagement de l'avenue Lenguilhem se poursuivent également. En matière de voirie, le tronçon entre les rues Pompidou et du Frat est désormais finalisé. Les travaux VRD se poursuivent sur la portion Frat – Charles de Gaulle.

La création du nouveau giratoire sur Charles de Gaulle interviendra début décembre.

En parallèle, les aménagements paysager du projet ont démarré courant novembre sur tout le linéaire du projet, depuis le giratoire de Paouré : installation des potelets, plantations d'essences locales et mise en place de passerelles piétonnes. Ces aménagements amélioreront à la fois la sécurité, la fluidité et la qualité esthétique de l'entrée de ville.



BOURDAINES – UN ESPACE DE LOISIRS REPENSÉ

Le 5 novembre, ont débuté les travaux de rénovation du site des Bourdaines. L'ensemble de l'aire de jeux et des espaces sportifs fera peau neuve, avec la création d'un lieu plus attractif, convivial et mieux intégré à l'environnement.

Le projet prévoit également le prolongement de la piste piétonne et cyclable reliant les Bourdaines au Penon, pour renforcer la continuité des mobilités douces sur le littoral.

Pendant toute la durée du chantier (jusqu'à février 2026), la zone restera fermée au public, mais les accès riverains seront garantis. Le site bénéficiera enfin d'un programme de renaturation et de plantations, venant compléter les massifs déjà existants.



VIE ASSOCIATIVE

Vie associative – Une année de réussites et de passion partagée

De la scène sportive aux arts visuels, en passant par la danse et les disciplines de plein air, les associations seignossaises ont une nouvelle fois brillé en 2025.

Leur dynamisme, leur engagement et leur esprit collectif portent haut

les couleurs de la commune, illustrant la richesse et la diversité du tissu associatif local.

Qu'ils soient champions de France, lauréats de concours nationaux ou simplement passionnés, ces bénévoles, enseignants, encadrants et compétiteurs partagent un même moteur : faire vivre leurs disciplines avec talent et enthousiasme.

Félicitations à toutes et à tous pour ces belles performances !

Les écureuils - club de pelote

- Pelota goma (PG) Pleine masculin - coupe M16 - Minimes : vainqueurs
- **Louka LECERF et Martin MESTDAG**
- P.G Pleine masculin - coupe M14 - Benjamins : 2^{nde} place pour **Jules CHEVALET et Sasha DERVILLE**
- P.G Pleine individuel masculin - coupe M14 Benjamins : 2^{nde} place pour **Noah RECARTE**.



Seignosse esprit photo

Le club est champion de France en IP couleur (sur 293 clubs) le 14 avril 2025 - catégorie séniors en art photographie

Christian DESBORDES :

- 1^{er} auteur en IP couleur sur 203 - catégorie séniors en art photographie
- 1^{ère} photo en IP couleur sur 591 - catégorie séniors en art photographie
- 3^{ème} auteur au défi reflets - catégorie séniors en art photographie

Dominique FILLANCQ : 3^{ème} auteur au super

Danse en corps

Félicitations aux danseuses de l'association Danse en corps qui ont brillé dans plusieurs concours (Bordeaux concours danse, dance area competition, championnat régional...). De beaux résultats à plus grande échelle ont été réalisé :

DANCE AREA COMPETITION - Finale Nationale :

- **Coline DARRIEUMERLOU** : 3^{ème} place
- Duo « Armor » (**Louison LE GOUIC et Amaya LARREGLE**) - 2^{ème} place

CONFÉDÉRATION NATIONALE DE DANSE - EUROPEENNE : **Inès MIRABAL** - 3^{ème} place

CONCOURS INTERNATIONAL C2 LA DANSE : **Lisa LABADIE** : Argent - 1^{ère} de sa catégorie

CONCOURS INTERNATIONAL DANSE PASSION

- **Coline DARRIEUMERLOU** : Or + stage offert
- **Mila LAURENT, Louison LE GOUIC, Lisa LABADIE** - Groupe « jolies pouponnées » :

Argent

- **Inès MIRABAL** - groupe « petit air baroque », trio « cadence », duo « le temps du renouveau », duo « armor » : Bronze
- PRIX NIJINSKI : **Lisa LABADIE** : Bronze
- CONFÉDÉRATION NATIONALE DE DANSE - NATIONAL
- 1^{er} PRIX À L'UNANIMITÉ DU JURY : **Inès MIRABAL** - Sélectionnée pour l'european + stage offert à Royan
- 2^{ème} PRIX : **Mila Laurent**, Duo « Le temps du renouveau »



challenge national sur 1331 - catégorie séniors en art photographie

Jean-Pierre DELPEYROU : 2^{ème} photo en IP couleur sur 591 - catégorie séniors en art photographie



As Golf

Julien MOUCHET, vice-champion de France de paragolf



Lou Surfou

Maider Europe Biarritz : **Marley BENESENES-MASSÉ** 1^{er}

Championnat des Landes juniors :

Sofia BARBAY 1^{ère} minime, **Marley BENESENES-MASSÉ** 1^{er} minime

Championnat des Landes open :

Longboard : **Paul DUVIGNAU** 2^{ème},

Manoa GARCIA 1^{ère} catégorie espoir,

Gabriel BACHELET 1^{er} en sup,

Championnat des Landes pitchoun :

1^{ère} **Joanne BARBAY** en benjamine, 2^{ème}

Gary PORTUGAIS en pitchoun, 3^{ème}

June CAPANA pitchoun, 3^{ème} **Gabriel DELVAL** en benjamin

Masters championnat de France +60 :

Michel DUKE 2^{ème}

Tétards Biarritz : **Joanne BARBAY** 2^{ème}

XXL challenge de Capbreton : **Pierre PICAT** 1^{er}

Open France espoirs : **Marley BENESENES-MASSÉ** 1^{er} et qualifié aux

championnats du monde ISA au Pérou

avec l'équipe de France juniors

Championnat des Landes Master :

Vincent LIETS 3^{ème}

RIP curl grom search finale Europe :

Marley BENESENES-MASSÉ 2nd

Championnats de France :

Gabriel BACHELET champion de France

en stand up surf open

Ophélie FARGETAS & Paul DUVIGNAU

champions de France en surf tandem

Carla MENDEZ ACEBO 3^{ème} minime

championnat de France

Justin BECRET 2nd championnat de

France

Banque Populaire Surf Tour - Open

de France de shortboard : 1^{er} **Justin BECRET**

Maël TISSIER champion du monde

de Stand-up Paddle avec l'équipe de

France.



Karaté

Lila FAURE SUC : Championne des Landes

Combats Poussine

Charles BERLIOZ : Champion des Landes

Katas Pupille

Gabin DESAPHIE : Champion des Landes

Combats Pupille

Maxime FAURE SUC : Champion des Landes

Combats Pupille

Joakim CARVALHO : Champion des Landes

Katas Benjamin

Kelian DAGOS : Champion des Landes

Combats Benjamin, Champion de Nouvelle

Aquitaine Katas D2 Benjamin

Andrea VERSACE : Champion des Landes

Combats Cadets

Sacha TRAN : Champion des Landes

Combats Cadets, Champion des Landes

Katas Junior

Reda LAGARDÈRE : Champion des Landes

Katas Cadets, Champion de Nouvelle

Aquitaine Combats Cadets



Nauderay surf motorisé

Coupe de France de Motosurf (la première

organisée en France) - Vainqueur **Julien**

RAYNAUD



Judo

· Médaille de la Jeunesse et des Sports pour **Fabrice**

· **Jérôme** et **Aline** ont obtenu leur ceinture noire

· Le club a obtenu le Label de Bronze, une reconnaissance officielle venant récompenser la qualité de son encadrement, son dynamisme et son engagement sportif et associatif.



Lab'o jazz

Bravo au Lab'o jazz dont les danseuses

se sont illustrées dans de nombreux

concours (danse passion à Dax,

Bordeaux concours danse, dance area

competition...). De beaux résultats à

l'échelle nationale ont également été

réalisé :

CONCOURS BRAVISSIMO - LA

GRANDE MOTTE (34) FEVRIER 2025

· Groupe enfant « Happiness » -

Mention Rubis et 1^{ère} place

· Groupe Ado « Sans un bruit » -

Mention Rubis et 1^{ère} place

· Groupe Ado « Tracer sa route » -

Mention Emeraude et 3^{ème} place

CONCOURS NATIONAL

CONFEDERATION NATIONALE DE

DANSE - CLERMONT FERRAND (63)

MAI 2025

· **Louise DUTILH** - 2^{ème} prix

· **Bianca MACARY** - 1^{er} prix

· **Roxane ANDRE** - 1^{er} prix

· Groupe Ado « Tracer sa route » -

2^{ème} prix



05·06·07 DÉCEMBRE



DÉCOUVREZ LE PROGRAMME !



- ASSARA BIJOUX • ATELIER CAP BOUGIE • B. BONNIE • BONACE FACTORY/MOLOFOK • CHRISTIAN WOOD AND MORE • COMPTOIR DU PITEOU • DECO&GUSTO • EMMA ELDUAYEN • GOKI CERAMIQUE
- GYP'SEA BOUTIK • JENHA • JULIETTE & SES COCCINETTES • LA CAPETIVANTE • LA ÇAZAMIEL • LA POTERIE D'AURELIE • L'AME DE FORGE • L'ATELIER DE STEF • L'ATELIER DU CRAYON • LES CERAMIQUES DE BEL AIR • LIELOU PAPILLONNE • PASSION COUTURE UPCYCLING • PETITE FLOWER PITCHOUN ILLUSTRATION • ROCA • SAM • SAVONNERIE ALEABULLES • SEATY MAP SOURCE DE NOS RESSOURCES • TURPAUD JULIEN • RPARRENSPHOTOGRAPHIE • CHEZ LORETTE HORYZON • LA COTE D'ARGENT • LA CAVE DU MARCHE • LA GAMELLE • LE DROP'IN • YVETTE CAFE •



SEIGNOSSE A DU TALENT

SAM PITER : UNE BELLE EXPÉRIENCE AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE SURF AU SALVADOR

Entre deux voyages, Sam PITER a pris quelques instants pour revenir sur sa sélection en équipe de France aux championnats du monde de surf, qui se sont tenus en septembre au Salvador.

«Quand j'ai eu neuf ans, nous nous sommes installés à Seignosse, ville de mes premières vagues, et je me suis vraiment mis à surfer à fond», se souvient Sam, âgé de 22 ans. À ce moment-là, Sam se lance dans la compétition et accumule les titres : champion d'Europe junior, champion de France Open et vainqueur du Lacanau pro en 2025 (une étape du circuit WQS) et plusieurs titres régionaux... «Aujourd'hui je voyage beaucoup pour le surf, mais il n'y a pas mieux que les vagues à la maison!».

Fin août, il signe sa première sélection en Open pour représenter la France aux Championnats du monde. «C'est un honneur et une fierté d'avoir été choisi par Jeremy FLORÈS - et avec toute cette belle équipe, ça booste énormément!», se souvient-il. Interrogé sur son objectif en amont de

cette compétition, il répond : «montrer mon niveau de surf, apprendre un maximum avec l'équipe et donner le meilleur de moi-même!». Mission accomplie malgré une petite amertume sur le classement (l'équipe de France arrive au pied du podium, à la 4^{ème} place). Mais Sam reste positif : il estime avoir «pris beaucoup d'expérience» et espère «continuer à représenter la France et Seignosse au plus haut niveau sur les prochaines années!». Dans son viseur, les Jeux Olympiques d'été à Los Angeles en 2028.



Félicitations à Nathalie LECERF pour son titre de championne du monde de judo - catégorie vétéran.



MINITRANSAT 2025 : « ON NE VIT PLUS QUE POUR ÇA »

Le Seignossais a franchi la ligne de cette course transatlantique, en solitaire, sans assistance, déconnectée : sans communication, sans radar, sans liaison satellite, sans GPS.

«Techniquement parlant, c'est un sacré défi», reconnaît celui qui signe sa première traversée de l'Atlantique. En amont, une préparation prenante, voire dévorante : «Cette passion prend une place insoupçonnée. On ne vit plus que pour ça. J'ai renoncé à toutes mes autres passions. Tout mon temps libre et mon espace et mental y ont été dédiés.» Un projet titanique où se mêlent logistique, communication, budget, recherche de sponsors. «Mais les places sont chères, et être dans le bassin du départ, c'est déjà une victoire en soi», se félicite Julien MATHA.

Derrière cette aventure sportive se cache aussi une motivation personnelle : celle de vivre pleinement ses rêves, sur les conseils d'une amie partie trop jeune des suites d'un cancer du sein. Malgré des moments difficiles durant la course (il confie avoir connu des «états émotionnels vraiment extrêmes,»), il s'est battu jusqu'au bout pour mener à bien ce projet, poussé par la mémoire de son amie, Céline LAGARDE. Le 15 novembre, Julien MATHA a finalement passé la ligne d'arrivée après 20 jours, 8 heures et 51 minutes de course.

ÇA SE PASSE À SEIGNOSSE

Retrouvez ici tout l'agenda des événements et activités à venir sur la commune.
Pour rester toujours informés, suivez-nous sur nos réseaux sociaux !

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

**COMMÉMORATION DES MORTS
POUR LA FRANCE DE LA
GUERRE D'ALGÉRIE, DU MAROC
ET DE LA TUNISIE**

12h - Monument aux morts (fronton du bourg)



5 AU 7 DÉCEMBRE

**MARCHÉ DE NOËL DE
SEIGNOSSE**

Bourg de Seignosse

8 AU 12 DÉCEMBRE

**LIVE PAINTING DE L'ARTISTE
POZE AU MUR DE SEIGNOSSE**

Bâtiment des bains douches à côté de la mairie



JEUDI 11 DÉCEMBRE

**SESSION CULTURELLE #4 -
DANSE**

HI-FU-MI

20h - Le Tube (Les Bourdaines)

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

**DISTRIBUTION DES COLIS DE
NOËL AUX SENIORS**

10h/12h - 14h/16h - Mairie de Seignosse

LUNDI 12 JANVIER

**VŒUX DU MAIRE À LA
POPULATION**

19h - Salle de réception du pôle Maurice Ravailhe



VENDREDI 16 JANVIER

**SESSION CULTURELLE #5 -
CONCERT**

SHEEP'N'BEER

20h - Pôle Maurice Ravailhe

VENDREDI 27 FÉVRIER

**SESSION CULTURELLE #6 -
THÉÂTRE
MICMAC EN EAUX TROUBLÉES**

20h - Le Tube (Les Bourdaines)



**NOUVEL ARTISTE AU MUR DE
SEIGNOSSE**

Bâtiment des bains douches à côté de la mairie

SAMEDI 7 MARS

CARNAVAL

14h-23h - Seignosse bourg

DIMANCHE 15 MARS

**PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS
MUNICIPALES**



VENDREDI 20 MARS

**SESSION CULTURELLE #7 -
CONCERT**

MOKA&CIE8

20h - Pôle Maurice Ravailhe

DIMANCHE 22 MARS

**DEUXIÈME TOUR DES ÉLECTIONS
MUNICIPALES**

Suivez toute l'actualité événementielle de la ville sur nos réseaux sociaux :
[Instagram @seignossemaville](#)
[Facebook @villedeseignosse](#)
[Intramuros](#)

EXPRESSIONS POLITIQUES

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Cher(e)s Seignossais(e)s,

L'année 2025 s'achève, et la nouvelle de l'apparition d'un foyer de nématode du pin sur notre commune bouleverse notre quotidien. A travers ces quelques lignes, nous voulions vous faire part de notre mobilisation pleine et entière, en lien avec les services de l'État, afin d'endiguer au mieux cette possible épidémie, et ainsi préserver notre massif forestier. Nous pensons bien évidemment aux propriétaires forestiers et riverains durement touchés par la coupe sanitaire décidée par arrêté préfectoral. La survie de notre forêt est en jeu. Elle nécessite des décisions difficiles mais ne doit pas nous faire oublier le bouleversement que constitue cette dernière pour ceux situés à proximité immédiate du foyer. Une aide sera apportée à ce tout ceux qui en feront la demande.

Bien entendu, les projets portés par la municipalité se poursuivent, marquant une nouvelle étape dans l'aménagement du territoire communal. Ces projets, planifiés de longue date, traduisent la volonté de vous offrir un cadre de vie plus agréable, plus durable, plus adapté aux besoins de chacun. L'école des deux Étangs en est l'un des exemples les plus emblématiques. Les travaux avancent conformément au calendrier (livraison en septembre 2026). Ce nouvel équipement, économique en énergie et respectueux de l'environnement, vise à offrir un lieu d'apprentissage moderne, sûr et accueillant, pour les enfants comme pour les équipes éducatives.

D'autres projets emblématiques sont en cours ou viennent de débuter : réaménagement de l'avenue Jean Moulin et de Lenguilhem, aménagement des berges de l'Étang Blanc ou encore la rénovation de l'aire de loisirs des Bourdaines. Ces réalisations, menées de manière progressive et concertée, traduisent l'attention portée à la qualité de votre cadre de vie. Elles témoignent aussi d'une volonté constante d'allier développement, sécurité et respect de l'environnement. Nous vous souhaitons d'agrables fêtes de fin d'année.

Pierre Pecastaings, Pierre Van Den Boogaerde, Valérie Castaing-Tonneau, Marc Jolly, Alexandre D'incau, Martine Bacon-Caby, Franck Lambert, Thomas Chardin, Maud Ribera, Stéphanie Castandet, Quitterie Hildelbert, Jerome Birepinte, Eric Lecerf, Elise Cougoureux, Sophie Diederichs, Frédéric Darrats, Isabelle Etcheverry, André de Poumayrac de Masredon, Brigitte Glize, Gérard Bernard, Léa Herr

TRIBUNE DU GROUPE MINORITAIRE

Seignosse est devenu un immense chantier. Les grues y poussent plus vite que les champignons à l'automne. Avec des prix de l'immobilier atteignant en moyenne 6 000 €/m² dans le neuf, ce ne sont malheureusement pas les Seignossais à la recherche d'un logement qui pourront en profiter. La densité des nouveaux programmes, où immeubles et maisons se serrent les uns contre les autres comme dans une banlieue anonyme, fait disparaître peu à peu la qualité de vie qui faisait le charme de notre commune : des villas paisibles nichées sous les pins.

La qualité de vie qui faisait notre identité se délite. Nos enfants le constateront vite : la nouvelle école, projet phare de l'actuelle équipe municipale, en est un symbole. Beaucoup s'étonnent de la promiscuité des bâtiments, à l'architecture rappelant des baraquements avicoles, et surtout de la petitesse de la cour de récréation. Avec une surface inférieure de 4000 m² à celle de l'école actuelle du bourg, les enfants disposeront de beaucoup moins d'espace pour jouer et s'épanouir. La cour, véritable cœur de vie scolaire, a été sacrifiée. On est là confronté à l'idéologie des écoles « non genrées » obligeant les petits garçons et les petites filles à participer aux mêmes activités au mépris du genre.

À Seignosse, la densification s'impose partout : logements, équipements, écoles. Une conception bien triste de la qualité de vie. Nous avons connu les Landes comme un territoire d'espace et de liberté, où l'on pouvait courir, respirer, vivre au grand air. À quelques kilomètres, nos voisins de Tosse ont su préserver cet esprit : leur nouvelle école, vaste et ouverte, aurait pu servir de modèle.

Ici, c'est un esprit citadin qui s'installe : s'entasser plutôt qu'habiter. Et demain ? Le départ de l'école du centre-bourg laissera un bâtiment vide. Que deviendra-t-il ? À voir la frénésie actuelle de construction, il y a malheureusement fort à parier que la réponse sera encore : densifier.

Lionel Camblanne, Sylvie Caillaux, Marie-Astrid Allaire, Christophe Raillard, Carine Quinot, Jacques Verdier



TOUS MOBILISÉS !

SI VOUS OBSERVEZ UN PIN DÉPÉRISSANT OU RÉCEMMENT MORT, SIGNALEZ-LE SANS DÉLAI À

MAIRIE@SEIGNOSSE.FR
(OBJET DU MAIL : « SUSPICION NÉMATODE DU PIN »)